



ASSOCIATION des GYMNASTES VOLONTAIRES du CREPS
Pont de l'Arc – AIX-EN-PROVENCE

SAISON 2017-2018



PROGRAMME ET TARIF ANNUEL

Reprise des cours à partir du **11 septembre 2017**

Cotisation : Adhésion + Licence = 55€

POUR CERTAINES ACTIVITES, IL EST RECOMMANDE D'APPORTER SON TAPIS

GYMNASTIQUE 80 €/annuel pour 2 cours/semaine 110 € pour 3 cours 140 € pour 4 cours *Séances SENIORS	Renforc ^t musculaire*	Lundi (1)	12h15 à 13h15	Parquet	DENIS
	Cardio	Lundi (2)	19h30 à 20h30	Salle de Danse	PIERRE
	Mixte tonic	Mardi (1)	12h15 à 13h15	Dojang	CORINNE
	Gym en rythm	Mardi(2)	17h30 à 18h30	Salle de Danse	VIRGINIE
	Cardio-Latino	Mardi (3)	18h45 à 19h45	Salle de Danse	VIRGINIE
	Pilate	Mercredi (1)	12 h 15 à 13 h 15	Salle de Danse	GERALDINE
	Renforc ^t musculaire*	Mercredi (2)	17h00 à 18h00	Parquet	DENIS
	Cardio	Mercredi (3)	18h00 à 19h00	Parquet	DENIS
	Pilate	Mercredi (4)	19h00 à 20h00	Parquet	GERALDINE
	Cocktail forme	Jeudi (1)	12h15 à 13h15	Salle de Danse	GERALDINE
	Cardio training	Jeudi (2)	17h30 à 18h30	Parquet	YANN
	Cardio training	Jeudi (3)	18h30 à 19h30	Parquet	YANN
	Energym	Jeudi (4)	19h30 à 20h30	Salle de Danse	VIRGINIE
	Gym body zen	Vendredi (1)	17h10 à 18h10	Salle de Danse	GERALDINE
	Cardio training	Vendredi (2)	17h30 à 18h30	Parquet	YANN
	Cocktail forme	Vendredi (3)	18h15 à 19h15	Salle de Danse	GERALDINE

SWIMMING-GYM 130 €/annuel pour 1 cours/semaine 230 € pour 2 cours	Lundi (1)	9h à 10h	SUAPS	DENIS
	Lundi (2)	10h à 11h		DENIS
	Mercredi	12h15 à 13h15		FABIENNE
	Samedi (1)	9h à 10h		FABIENNE
	Samedi (2)	10h à 11h		FABIENNE

FOLKLORE : 57 €/annuel Mixte	Lundi	18h00 à 19h30	Salle de Danse	SUZON
--	-------	---------------	----------------	-------

YOGA : 100 €/annuel un cours/semaine 170 € les 2 cours	Lundi	18h15 à 19h30	Parquet	ANNE
	Jeudi	18h15 à 19h30	Salle de Danse	ANNE

DANSE DE SOCIETE : Paso-doble, tango, rock, salsa, mambo ... Pour 1 cours/semaine : 115 €/annuel pour 1 personne seule 190 € pour 1 couple	Mercredi (déb/inter)	18h30 à 19h30	Salle de Danse	MARLENE
	Mercredi (inter/conf)	19h30 à 20h30	Salle de Danse	MARLENE

GOLF : 420 €/annuel pour 30 cours	Set Club	Libasse, Stéphane
--	----------	-------------------

RANDONNEE : 22 €/annuel Réservée aux pratiquants d'une activité ci-dessus	Dimanche	Une marche par mois	J.FRANCOIS, JOEL, DEDEE, DANY.
---	----------	---------------------	--------------------------------

Les personnes pratiquant au moins **trois activités, hors randonnée**, bénéficieront d'une réduction de 15€

Tarif forfaitaire pour l'année, aucun remboursement ne sera effectué.

TARIFS ETUDIANTS : voir Flash Infos sur la page d'accueil du site GVCREPSAIX.

PAS DE COURS PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES.

Site internet : <http://gvcrepsaix.fr>



Association des Gymnastes Volontaires du CREPS
Maison de la vie associative – 75 route des milles – 13090 Aix
Site internet : <http://gvcrepsaix.fr>

REGLEMENT INTERIEUR DE L'ASSOCIATION DES GYMNASTES VOLONTAIRES DU CREPS

L'Association des Gymnastes Volontaires du CREPS est un club de "sports loisirs" régi par la loi de 1901 et rattaché à la FFEPGV – Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire.

Les adhérents à l'Association des Gymnastes volontaires du CREPS se verront délivrer, lors de leur inscription, un badge personnel qu'ils devront porter lors des séances auxquelles ils sont inscrits.

Ce badge leur permettra l'accès à l'enceinte du CREPS, à la piscine du SUAPS ainsi qu'à l'Espace set golf, selon les activités choisies

LES TARIFS ANNUELS SONT FORFAITAIRES – AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA EFFECTUE APRES LA DATE OFFICIELLE DE DEBUT DES COURS - SAUF EN CAS DE LONGUE MALADIE.

Les adhérents qui s'inscrivent à compter du 2^{ème} ou 3^{ème} trimestre bénéficient d'un tarif dégressif. Ils paieront 2/3 ou 1/3 de l'activité choisie, le montant de l'adhésion demeure inchangé.

Sans refus écrit de la part de l'adhérent, l'adresse mail inscrite sur le bulletin d'adhésion sera utilisée pour lui adresser sa licence et lui communiquer toutes les informations, concernant la vie du Club, jugées utiles par le Conseil d'Administration (absence d'un animateur, absence exceptionnelle d'un animateur, activités de prolongement....).

Aucun cours ne se déroule pendant les congés scolaires.

Les adhérents sont assurés par la MAIF par l'intermédiaire d'un contrat signé par celle-ci et la FFEPGV.

Le nombre de pouvoir par adhérent est limité à 2 pour les votes en Assemblée Générale.

Il est interdit :

- D'accéder aux installations du CREPS en dehors des heures autorisées par la convention qui lie l'AGV du CREPS au site d'Aix du CREPS PACA et pendant les congés scolaires.
- D'amener des enfants lors des séances pour des raisons de sécurité, de respect des adhérents(tes) et de l'animateur (animatrice).
- D'accéder aux salles avec des chaussures de ville ou ayant été utilisées à l'extérieur.

Obligations :

- Communiquer une adresse électronique lors de son inscription.
- Informer l'association de tout changement d'adresse électronique et postale.
- Eteindre son téléphone portable avant le début du cours.
- Respecter les horaires des cours choisis lors de l'inscription.
- Respecter les règlements intérieurs du SUAPS, du CREPS et de l'Espace set golf (Respecter les joueurs présents sur le green de l'Espace set golf, suivre les directives de l'enseignant, ne pas ramasser les balles " perdues" parler discrètement...).

Conseils :

- Consulter régulièrement le site internet du club : <http://gvcrepsaix.fr>, toutes les informations concernant le fonctionnement du club sont régulièrement mises à jour.

Informations :

- Les adhérents au club "AGV du CREPS" peuvent bénéficier d'une remise de 5 à 10% sur les séjours organisés par les VTF.
- Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez vous adresser aux personnes citées ci-dessous :

GYM	Louis IMBO	06 25 49 72 47	
GYM	Françoise LAURIN	06 77 47 13 26	
YOGA	Françoise GOUDARD	06 20 77 65 74	
FOLKLORE	Suzon LAURIN	04 42 59 39 98	Avant 21 h
DANSE DE SOCIETE	Suzon LAURIN	04 42 59 39 98	" "
SWIMMING-GYM	Jean-Louis MANZANO	06 68 42 17 08	
GOLF	Andrée SAINT-DIDIER	06 13 12 16 99	
RANDONNEE	Joël ARIASI – Louis IMBO		